

HISTOIRE DU BON LARRON

DÉDIÉE AU XIX^È SIÈCLE

PAR

Mgr GAUME

PROTONOTAIRE APOSTOLIQUE, DOCTEUR EN THÉOLOGIE

*Qui... Latronem exaudisti,
Mihi quoque spem dedisti.*

O vous ! qui avez exaucé le Larron,
A moi aussi vous avez donné confiance

PROSE DES MORTS.

Nouvelle édition

ÉDITIONS SAINT-REMI

– 2007 –

CHAPITRE III - NAISSANCE ET NOM DU BON LARRON

PAÏEN DE NAISSANCE. - ÉGYPTIEN D'ORIGINE. - DÉTAILS SUR LES RUINES ACTUELLES DE LATROUN, EN JUDÉE. - CITATIONS DE QUARESNUMUS ET DE MONSIEUR MISLIN. - TÉMOIGNAGES DE L'ÉVÊQUE D'EQUILUM, DE SAINT CHRYSOSTOME, DE SAINT AUGUSTIN, DE L'ÉVÊQUE EUSÈBE, DE SAINT JEAN DAMASCÈNE, DE PIERRE DE NATALIBUS, DU PÈRE ORILIA. - SUIVANT LA TRADITION LA PLUS ANCIENNE ET LA PLUS RÉPANDUE, LE BON LARRON S'APPELAIT DIMAS. - PREUVES DE CETTE TRADITION ; L'ÉVANGILE DE NICODÈME, L'ÉVÊQUE D'EQUILUM, SALMERON, MASINO, QUARESNUMUS, PIPINUS, RAVISIUS, MAUROYLYCO, LES BOLLANDISTES, GODEFROY DE VENDÔME, THÉOPHILE RAYNAUD, SYLVEIRA, LE PÈRE ORILIA, LE BIENHEUREUX SIMON DE CASSIA. - DÉTAILS SUR LE MARTYROLOGE ROMAIN ET LA DÉCISION DE LA CONGRÉGATION DES RITES. - DE QUELLE MANIÈRE ON A PU CONNAÎTRE LE NOM PROPRE DU BON LARRON. - LE HÉRAUT DE LA JUSTICE ET L'ÉCRITEAU. - DÉTAILS HISTORIQUES.

Sur le bon Larron, sa naissance, son nom et sa vie, S comme sur beaucoup d'autres personnages, l'Évangile garde un mystérieux silence. Mais si le soleil nous manque, nous ne sommes cependant pas condamnés à marcher dans les ténèbres. A la lumière de la révélation, supplée, du moins en partie, le flambeau de la tradition ; écoutons ses organes.

« Sur la croix, dit saint Chrysostome, Notre-Seigneur parlait à un homme étranger aux vérités sublimes de la religion ; à un homme qui ne connaissait rien des prophètes, qui avait passé toute sa vie dans les déserts à commettre des meurtres, qui jamais, même en passant, n'avait entendu une instruction ; à un homme qui n'avait jamais lu une ligne des saintes Écritures ».

Saint Augustin parle comme saint Chrysostome. « Avant le crucifiement, le larron ne connaissait même pas le Christ. S'il L'avait connu, peut-être n'aurait-il pas été le dernier parmi les apôtres, lui qui fut le premier dans le ciel ».

Même langage dans la bouche de l'évêque Eusèbe. « Avant de monter au Calvaire, dit-il, cet homme ne connais-

sait ni religion ni Christ ».

Être complètement étranger aux vérités de la foi, ne rien connaître ni des prophètes ni de l'Écriture, ne pas même savoir s'il existait une religion et un Messie ; à un Juif de naissance, si abandonné qu'on le suppose, un pareil portrait ne semble pas pouvoir convenir.

Une autre raison de le croire païen, c'est qu'il était sur le Calvaire le représentant et la figure des Gentils, comme le mauvais larron l'était des Juifs. « Sur la croix, dit saint Chrysostome, deux larrons, image des Juifs et des Gentils. Le larron pénitent est l'image de la Gentilité, marchant d'abord dans les voies de l'erreur, puis venant à la vérité. Le larron qui demeure larron jusqu'à la mort, est l'image des Juifs. Jusqu'à l'heure du crucifiement, ils marchèrent l'un et l'autre dans la route de l'iniquité ; la croix les sépara ».

De tous ces indices on conclut que le bon Larron était païen ; cette conclusion ce nous semble, n'a rien de forcé. Outre les traits distinctifs du bon larron, qui s'appliquent de tout point à un idolâtre, chacun sait que la Palestine était environnée de populations païennes. Mais quel fut le lieu de sa naissance ? Vit-il le jour dans une caverne de voleurs, dans un désert ou dans un pays habité ? A ces questions la tradition ne donne pas de réponse certaine. Elle conserve seulement le souvenir des lieux qui lui servirent de repaire, ou qui furent le théâtre de quelques-uns de ses exploits.

Le savant Quaresmus, commissaire apostolique en Terre-Sainte, qui nous a laissé deux volumes in-folio sur la Palestine, décrit en ces termes le voyage de Jaffa à Jérusalem ;

De Rama, où ils couchent, les pèlerins de Jérusalem se dirigent, à l'orient, vers la sainte cité.

« De Rama à Jérusalem, on compte environ trente milles. Excepté la plaine de Rama, qui est belle, large, fertile et longue d'environ huit milles, le reste du pays est d'un assez difficile accès, et presque toujours entrecoupé de montagnes et de collines.

« A dix milles environ de Rama, on aperçoit sur la droite, à un demi-mille de la route, les ruines d'un bourg situé au sommet d'une colline. Là, existait jadis une grande église, aujourd'hui presque entièrement détruite. Cet amas de ruines s'appelle dans le pays, le Village du bon Larron. Toutefois il n'est pas certain que le bon Larron y soit né. La tradition rapporte seulement que c'est en son honneur que fut bâtie l'église dont on ne voit plus que les ruines ».

Voilà ce qu'écrivait, au commencement du XVII^e siècle, un des historiens les plus exacts de la Palestine. De nos jours, un voyageur non moins autorisé, nous prouve une fois de plus que, dans ce pays de l'Orient, tout semble immortel, les traditions comme les ruines : « Au delà de Rama, dit Monseigneur Mislin, le chemin continue pendant deux heures sur un terrain inégal et pierreux jusqu'au premier défilé des montagnes de la Judée. Là, on trouve quelques masures habitées, et sur les collines on aperçoit les ruines de Latroun, lieu du séjour présumé du bon Larron. Latroun, ainsi que les châteaux forts des Plans, et celui de Maé dont on voit à peine les débris sur les hauteurs voisines, ont été démolis par Saladin après la destruction de Joppé, de Rama et d'Ascalon.

« Ces ruines, dont l'aspect est aussi sinistre que leur réputation, étaient plus formidables il y a quelques années ; mais comme elles servaient de repaire à des bandits qui n'avaient conservé du bon Larron que les traditions de sa vie, et non celles de son repentir, Ibrahim avait renversé ces forteresses du brigandage, et sous sa domination la sécurité avait reparu. Mais lorsque les pachas de Constantinople furent rentrés dans leurs anciennes possessions, les voleurs de Latroun et autres lieux revinrent dans les leurs. Ils paraissent assez nombreux aujourd'hui ».

A quelle race appartenait le bon Larron ? Était-il Arabe, Phénicien, Syrien ? Le sentiment le plus commun le croit Égyptien. « Des auteurs que je viens de citer, dit Quaresmus, nous tenons que le bon Larron était Égyptien de naissance.

Ainsi, il n'est pas venu au monde en Judée, dans le lieu qui rappelle son souvenir. Il est certain seulement qu'en ce lieu, la piété des fidèles bâtit une église en l'honneur de l'illustre saint ».

Que Dimas fût Égyptien, un des savants collecteurs de nos anciennes traditions, l'évêque d'Équilibrium, l'affirme, d'après saint Jean Damascène, d'une manière absolue. « Ce voleur était Égyptien de nation, comme on le voit dans saint Jean Damascène. Au temps où Notre-Seigneur fut obligé de fuir en Égypte, il exerçait le métier de brigand, et, avec ses compagnons, dépouillait les voyageurs ».

« Ce sentiment, ajoute le Père Orilia, paraît assez fondé pour donner la certitude morale que le bon larron était Égyptien de naissance »¹.

S'il en est ainsi, le voleur du désert était plongé dans l'idolâtrie la plus grossière et la plus gigantesque de l'ancien monde. Adorateur du serpent vivant, du serpent familier, du serpent dieu et roi, du dragon de Mételi, du bouc de Mendès, du crocodile du Nil, du chat, du bœuf, de l'oignon ; en un mot, adorateur du démon dans ses manifestations multiples, plus redoutables et plus dégradantes les unes que les autres : voilà le bon larron. Du fond de cet abîme au sommet du Calvaire, mesurez la distance, et vous connaîtrez la puissance du miracle qui, en un clin d'œil, du brigand du désert a fait un saint.

De ce privilégié de la grâce, quel était le nom ? A cette question nous n'avons pas trouvé de réponse dans les monuments antérieurs à la fin du II^e siècle. A partir de cette époque, la tradition la plus commune en Orient et en Occident, fondée sans doute sur des témoignages inconnus aujourd'hui, répète que le bon larron s'appelait DIMAS, et le mauvais GESTAS. « Pilate, dit l'Évangile de Nicodème, ordonna

¹ *Riflessioni storiche sulla vilà del glorioso san Dima*, etc., c. II, p. 11. - Ouvrage très rare, un vol. in-40. Naples, 1714. Approuvé avec éloges par l'autorité ecclésiastique.

qu'on écrivît sur un écriteau, suivant l'accusation des Juifs, en lettres hébraïques, grecques et latines : Celui-ci est le roi des Juifs. Un des larrons qui étaient crucifiés, nommé Gestas, dit à Jésus : « Si tu es le Christ, délivre-toi ainsi que nous ». Dimas, lui répondant, le réprimanda disant : « N'as-tu point crainte de Dieu, toi qui es de ceux contre qui condamnation a été rendue ? »

« Dans son Catalogue des Saints, Pierre de Natalibus nous donne les mêmes noms : Au temps de la mort de Notre-Seigneur furent arrêtés les deux brigands, Dimas et Gestas. Condamnés à mort, ils furent crucifiés avec Jésus-Christ »

Le savant archevêque de Gênes, Jacques de Voragine, prêchant devant son peuple, s'exprime ainsi : « Le jeune voleur qui persuada à ses compagnons de laisser aller en paix la sainte ramille, est Dimas le larron ».

Le grand théologien Salmeron parle comme les anciens. « Suivant Nicodème, les deux voleurs s'appelaient Dimas et Gestas ; c'étaient les deux plus célèbres brigands de leur temps ».

Dans sa Bologne illustrée, Masino écrit ; « Saint Dimas, le bon Larron, est honoré dans l'Église des Saints Vital et Agricola, où l'on conserve un morceau de sa croix.

Quaresmus est l'écho de la même tradition. Il dit : « Quant au nom du bon Larron, qui est en mémoire devant le Seigneur, les anciens Martyrologes l'appellent Dimas. Le même nom lui est donné par Guillaume Pipinus et par Ravisius, qui le tiennent aussi pour Égyptien d'origine ».

Un des prédécesseurs de Baronius dans la rédaction du Martyrologe, le célèbre Maurolyco, dont le témoignage fait autorité, insère sans aucune réserve, le nom de saint Dimas dans son Martyrologe, et les Bollandistes eux-mêmes le citent sans le désapprouver.

Le même nom se trouve dans Théophile Raynaud, dans Godefroy de Vendôme, dans Malonio, dans le Père Orilia, dans le Bienheureux Simon de Cassia, dans le savant théolo-

gien espagnol Sylveira et dans beaucoup d'autres auteurs.

Au 25 mars, le Martyrologe romain, revu par l'immortel Baronius, fait mention du bon larron dans les termes suivants : « A Jérusalem, commémoration du bon Larron, qui confessa Jésus-Christ sur la croix et mérita d'entendre ces paroles : Aujourd'hui vous serez avec Moi dans le paradis ».

Sur quoi le prudent cardinal fait cette note, dont la réserve s'explique par la nature d'un livre comme le Martyrologe, rédigé au seizième siècle : « La plupart l'appellent Dimas. Néanmoins, comme ce nom est tiré des Apocryphes, il semble que c'est à dessein et pour cette raison, qu'il a été omis dans le Martyrologe. Malgré cela on trouve un certain nombre de sanctuaires et d'autels, érigés sous le nom de saint Dimas ».

C'est sans doute dans le même esprit, nous voulons dire pour empêcher les criaileries des protestants et des hypercritiques modernes, qu'à la fin du même siècle, Sixte V, et la Congrégation des rites en 1724, suppriment le nom de Dimas, en accordant à l'ordre de la Merci et des Pieux-Ouvriers, la faculté de réciter l'office du bon Larron. La même concession a été faite, aux mêmes conditions, en faveur des clercs réguliers de Saint-Gaétan de Tiène.

La sage réserve de l'Église romaine infirme-t-elle la tradition qui nous occupe ? Nous ne le supposons pas. En admettant que le nom propre du bon Larron soit tiré uniquement des Apocryphes, tout le monde convient que ces ouvrages renferment un certain fond de vérité ; nous en avons donné la preuve. Sur le point dont il s'agit actuellement, la vérité est assez bien établie pour avoir, d'une part, obtenu l'assentiment du plus grand nombre des organes de la tradition, *plerique*, dit Baronius ; et pour avoir, d'autre part, donné lieu, sans réclamation de l'Église, à l'érection, dans les différentes parties de la chrétienté, notamment en Italie, d'édifices sacrés, sous le vocable de saint Dimas, nom propre du bon Larron.

Comme il nous paraîtrait téméraire d'accuser de légèreté

tant d'hommes respectables qui, de siècle en siècle, nous ont transmis le nom de Dimas, c'est le nom, que, dans le cours de cet ouvrage, nous conserverons au glorieux crucifié du Calvaire.

D'ailleurs, si l'on se reporte aux usages de l'antiquité, on comprendra sans peine qu'on ait pu connaître avec certitude le nom des deux larrons. De nos jours, du moins en France, on exécute les criminels sans publier leur nom au moment du supplice, sans l'afficher sur des écriteaux, aux yeux de la foule ; cependant tout le monde le connaît. Dans les temps anciens, il y avait, outre les débats judiciaires, un genre de publicité plus immédiat et plus solennel.

Chez les Juifs, comme chez les Romains, l'usage était, lorsque le moment de l'exécution était arrivé, de faire proclamer le nom du condamné par un héraut, qui marchait devant lui, ou de l'inscrire en gros caractères, sur une planchette suspendue à son cou, pendant le funèbre trajet, puis fixée à l'instrument du supplice au-dessus de la tête du condamné.

C'est ce qui eut lieu à l'égard de Notre-Seigneur. Son adorable nom fut gravé en trois langues sur un écriteau. Ou cet écriteau fut fixé à la croix au sortir du prétoire de Pilate, et c'est Notre-Seigneur lui-même qui le porta ; ou il fut porté devant lui par un agent de la justice, pendant tout le parcours de la voie douloureuse. Toujours est-il que, le cortège arrivé au sommet du Calvaire, on plaça l'écriteau sur la croix, au-dessus de la tête du divin condamné. Parmi les nombreux spectateurs venus récemment à Jérusalem pour les fêtes de Pâque, de toutes les parties du monde, combien peut-être apprirent, seulement par cet écriteau, le nom et les qualités de l'auguste Victime ?

De la même manière, tout Jérusalem et tous les étrangers qui s'y trouvaient, purent savoir le nom du bon Larron, et le savoir avec certitude. Ce qui eut lieu à l'égard de Notre-Seigneur n'était pas une exception. Ainsi que nous venons de le rappeler, dans les exécutions capitales, la proclamation du

nom ou l'écriteau, et même l'un et l'autre, était l'usage ordinaire.

Écoutons le savant Juste Lipse. Parlant de la crucifixion en particulier, il dit : « Le condamné attaché à la croix, on passait à l'écriteau. Que disait-il ? La cause du supplice, le crime commis... C'était la coutume de porter cet écriteau devant le condamné, ou de l'obliger à le porter lui-même ».

L'affirmation de Juste Lipse est fondée sur l'histoire. Voici ce que Suétone rapporte de Caligula : « A Rome, dans un festin public, un esclave ayant fait tomber d'un lit une lame d'argent, Caius le livra sur-le-champ au bourreau, avec ordre de lui couper les mains, de les lui pendre au cou, retombant sur sa poitrine, et de le promener ainsi autour des convives, précédé d'un écriteau qui indiquait la cause de son supplice ».

Domitien imite Caligula, ou plutôt se conforme à l'usage. Le cruel César donnait des jeux au peuple dans le Colisée. Parmi les cent mille spectateurs, était un père de famille, un vétéran, appartenant au corps des Parmulaires. C'étaient des soldats ainsi appelés de leur bouclier, nommé *parma*¹. Usant de la liberté dont jouissaient les troupes romaines, le vieux soldat se permit une plaisanterie. Voyant un gladiateur, Thrace de nation, et de médiocre apparence, il dit : « Ce Thrace n'est qu'un mirmillon, peu digne de celui qui donne les jeux ».

Domitien prend la plaisanterie pour lui ; il y voit un outrage à sa divinité. Sur-le-champ, il fait sortir des rangs le malheureux parmulaire et on lui attache un écriteau ainsi conçu ; Parmulaire qui a parlé avec impiété. Conduit au milieu de l'arène, il est déchiré par des chiens.

Les faits qui précèdent ne sont pas des exceptions dues à la cruauté personnelle des deux tyrans couronnés. Ils étaient, nous le répétons, conformes à l'usage. Non seulement on proclamait le nom du condamné, mais on agitait des clochettes, on sonnait de la trompette devant lui, pour avertir le peuple.

¹ Le *parma* était un petit bouclier de cuir cru, à l'usage de l'infanterie.

Écoutons Tacite et Sénèque : « Lorsque les consuls, dit le premier, eurent conduit Publius Martius hors de la porte Esquiline, ils firent sonner de la trompette et exécuter le coupable suivant la manière des ancêtres ». Décrivant une exécution, le second, s'exprime en ces termes : « Le Préteur monte sur son tribunal ; tout le monde regarde. Au coupable, on lie les mains derrière le dos. Tous les yeux sont ouverts ; la tristesse est peinte sur tous les visages. Le héraut impose silence, fait la proclamation ordonnée par la loi, et la trompette retentit ».

Cet usage se pratiquait dans tout l'empire. Jamais un coupable n'allait au supplice, sans l'écriveau ou sans le crieur, qui annonçait la cause de sa condamnation. De là, cette expression vulgaire : « Tel a paru devant le juge avec tel écriveau ». Citons encore quelques exemples.

Spartien rapporte qu'avant d'être empereur, Septime Sévère fut nommé gouverneur de la province proconsulaire d'Afrique. Un de ses anciens camarades d'études, membre de la municipalité de Leptis, vint à sa rencontre, précédé de flambeaux, et, quoique plébéien, crut pouvoir l'embrasser. L'orgueilleux proconsul le fit battre de verges, pendant qu'un héraut criait ; Plébéien, ne sois pas assez téméraire pour embrasser un envoyé du peuple romain.

Dans la Vie d'Alexandre Sévère, nous trouvons un fait analogue. Parmi les courtisans de ce prince, était un certain Vétronius Turinus, qui se flattait d'avoir une grande influence sur l'empereur et d'obtenir de lui tout ce qu'il demandait. Quiconque sollicitait une faveur ou un emploi, s'adressait à Turinus. Celui-ci promettait de parler à l'empereur, mais il n'en faisait rien. En attendant, il acceptait, sous main, de larges honoraires pour ses prétendus bons offices. Sous une forme peu différente, c'était le pot-de-vin du dix-neuvième siècle.

Alexandre découvre la fraude, et sur-le-champ il fait arrêter Turinus. Par ses ordres le vendeur de fumée est conduit

sur la place publique, appelée Forum Transitorium¹.

Là, il est suspendu à un poteau, ou croix simple, au pied duquel on allume du feu avec de la paille et du bois mouillé. Pendant qu'il étouffe, le héraut de la justice crie : « Puni par la fumée, celui qui a vendu de la fumée ».

Un rescrit impérial de Sévère et d'Antonin porte ce qui suit : « Quiconque aura fait un faux serment, en jurant par le génie du prince, sera battu de verges et on lui criera : "Apprends à ne pas te parjurer" »

Tertullien fait mention du même usage pratiqué à l'égard des chrétiens, et des faits nombreux confirment le témoignage de l'illustre apologiste. En voici deux seulement entre tous. Racontant le martyre de sainte Agnès, saint Ambroise dit : « Le juge ordonna qu'elle fût conduite au lupanar, accompagnée du héraut de la justice qui criait : "Agnès, vierge sacrilège, coupable de blasphème envers les dieux, condamnée au lupanar" ».

Dans la grande persécution qui l'inonda du sang chrétien, Lyon vit le même spectacle. Un des plus glorieux martyrs, Attale, fut promené dans tout l'amphithéâtre, précédé de cet écriteau : *Celui-ci est Attala, chrétien*. Ailleurs, l'écriteau de nos aïeux portait : « Ennemi des empereurs et des dieux : *Imperatorum et deorum inimicus* ».

L'immobile Orient n'a rien changé aux usages de l'antiquité. C'est encore, précédés d'un écriteau, que vont au martyre nos missionnaires du Tonkin, de la Cochinchine et de la Corée. On peut voir, à Paris, au séminaire des Missions étrangères, quelques-uns des écriteaux sur lesquels sont gravés et leur nom et la cause de leur condamnation. Citons celui de M.

¹ On comptait à Rome dix-sept Forum. Les uns appelés *vinalia* étaient des places de marché, les autres nommés *civilia* étaient le siège des tribunaux et le rendez-vous des oisifs. A ces derniers appartenait le Forum Transitorium. Commencé par Domitien et achevé par Nerva, il dut son nom au grand nombre de personnes qui le traversaient, pour passer d'un quartier de la ville à l'autre.

Shœffler, martyrisé le 1^{er} mai 1851.

A quelques pas en avant du confesseur, un soldat portait élevée, en forme d'étendard, une petite planchette sur laquelle on lisait, en gros caractères : « Malgré la sévère défense portée contre la religion de Jésus, le sieur Augustin, prêtre européen, a osé venir clandestinement ici pour la prêcher et séduire le peuple. Arrêté, il a tout avoué. Son crime est patent. Que le sieur Augustin ait la tête tranchée et jetée dans le fleuve ».

En 1866, nous trouvons le même usage en Corée. Le jeudi 8 mars, les quatre martyrs : Monseigneur Berneux, MM. de Bretenières, Beaulieu et Dorie, furent tirés de prison. On les assit chacun dans une longue chaise, portée par deux hommes. Ils avaient les mains et les pieds attachés au bois de la chaise, et la tête légèrement renversée, retenue par les cheveux. Ils marchaient à la mort en regardant le ciel, où bientôt ils seraient couronnés. Au-dessus de leur tête était fixée une petite planche, sur les deux côtés de laquelle on lisait cette sentence : « Rebelle et désobéissant, condamné à mort, après avoir subi plusieurs supplices ».

Deux jours après, le 10 mars, même spectacle. Un chariot, sur lequel est dressée une croix, s'arrête devant la prison des martyrs. On en fait sortir le vénérable Pierre Tjoi, et on l'attache à la croix. Ses pieds reposent sur un escabeau, ses jambes sont liées au-dessous des genoux à l'arbre de la croix, ses bras étendus, et ses cheveux noués à une traverse de bois qui surmonte l'instrument du supplice. Au-dessus de la tête se lit la sentence de mort.

Ce qui se pratiquait chez les Romains, ce qui se pratique encore chez les différents peuples d'Orient, se pratiquait invariablement chez les Juifs. L'écriteau était une leçon donnée au public, afin que tous s'instruisissent au malheur d'autrui. Comme Notre-Seigneur, les larrons du Calvaire eurent-ils leurs écriteaux ? Tout porte à le croire. Furent-ils seulement précédés du héraut, proclament leur nom et leurs crimes ? Le

doute est permis. Quoi qu'il en soit, les détails dans lesquels nous sommes entrés, montrent de quelle manière a pu être connu le nom propre du Bon Larron, et donnent une origine sérieuse à la tradition qui nous l'a transmis.